

3. LE TRAITEMENT DE BASE

La garantie est basée sur les salaires

L'employeur déclare, dans le tableau ci-dessous, les salaires qui ont donné lieu au paiement des cotisations assurances collectives au cours des 12 mois civils immédiatement antérieur à la date du sinistre :

- soit le mois du décès si le décès n'a pas été précédé d'un arrêt de travail ;
- soit le mois au cours duquel le collaborateur a totalement cessé son travail ;
- joindre les bulletins de salaire du collaborateur.

Le traitement de base du calcul des prestations sera déterminé à partir de cette déclaration conformément aux dispositions contractuelles.

ANNÉE	MOIS	SALAIRES (à l'exclusion des primes et des gratifications) (en €)	PRIMES, GRATIFICATIONS		En cas d'arrêt de travail par suite de maladie ou d'accident MONTANT DES SALAIRES que le collaborateur aurait perçus s'il avait travaillé à temps complet (en €)
			MONTANT versé au cours des mois cités dans le présent tableau (en €)	PÉRIODES auxquelles se rapportent les primes et gratifications versées et déclarées au cours des mois cités dans le présent tableau	
				du au	
				du au	
				du au	
				du au	
				du au	
				du au	
				du au	
				du au	
				du au	
				du au	
				du au	

Date de cessation du paiement du plein salaire : | | | | | | | | | | du salaire partiel : | | | | | | | | | |

4. CAUSE DE L'ARRÊT DE TRAVAIL

Cause de l'arrêt de travail : Maladie Accident vie privée Accident vie privée

Premier jour d'arrêt effectif du travail : | | | | | | | | | |

5. DOCUMENTS À FOURNIR PAR LE BÉNÉFICIAIRE

Pour information, voici la liste des documents qui seront demandés aux bénéficiaires

- Acte de décès ;
- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'assuré(e) décédé(e) comportant les mentions marginales, datant de moins de 3 mois ;
- Certificat médical constatant le décès en indiquant la cause ou les circonstances ;
Ne pas oublier :
 - de compléter les références et les informations concernant l'assuré sur le certificat médical,
 - de rajouter le numéro de contrat au dos de l'enveloppe.
- Photocopie du dernier avis d'imposition ;
- Copie intégrale de l'acte de naissance du conjoint ;
- Facture acquittée des frais d'obsèques.

IMPORTANT :

- Si une ou plusieurs pièces indiquées ci-dessus ne peuvent être obtenues rapidement, la déclaration de décès doit être adressée sans attendre, accompagnée des documents en leur possession.
- En fonction de la situation personnelle de l'assuré et des dispositions contractuelles, l'assureur établira la liste des documents nécessaires au règlement final de toutes les garanties.

Dès la connaissance du ou des bénéficiaires du capital, et à réception de l'ensemble des documents, AXA s'engage à procéder au règlement de tout ou partie du capital décès dans le respect du contrat et des dispositions légales en vigueur.

6. INFORMATION « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS » DE L'ASSURÉ

Je reconnais être informé(e) que les réponses aux questions posées sont obligatoires pour le traitement du dossier. Je déclare avoir pris connaissance des articles L 113-8 et L 113-9 du Code des assurances relatifs à la réticence ou fausse déclaration de l'assuré et à leurs conséquences sur l'indemnisation de l'assureur.

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont nécessaires au traitement de la demande et ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion. Conformément à l'Article 32 de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du Service Information Clients - AXA 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE Cedex.

Retournez ce formulaire et les documents
aux coordonnées suivantes :



LSN BY Hélium
4 rue Léon Patoux, CS 60007
51686 Reims Cedex 2

Fait à :, le :

Cachet et signature de l'employeur